

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE** **du 15 octobre 2015**

---

### **Participants**

- **Présidente** : Mme Papin Hélène, directrice
- **Enseignants** : Mme Akhbech Soumia, Mme Bouffelière Emilie, Mme Bruneau Stéphanie, Mme Cerutti Nathalie, Mme Gautier Guilène, Mme Hamon-Gautier Aurélie, Mme Mazé Véronique, Mme Milon Sylvie
- **Représentants titulaires des parents d'élèves FCPE** : M. Carré, M. Frémaux, M. Hunault, Mme Larcher, M. Michaud, Mme Portier, M. Roux
- **Représentante mairie du Mans** : Mme Brûlé-Delahaye
- **Invitée** : Mme Gilouard Marie, coordinatrice périscolaire municipale

### **Absents excusés**

- Mme Pilon Catherine, Inspectrice de l'Education Nationale Le Mans sud.
- Mme Gasset Simone, DDEN
- Mr Loizeau Joris, parents d'élèves FCPE
- Mme Chauveau Nelly, enseignante RASED
- M. Dodin Bruno, enseignant CE1

\*\*\*\*\*

***Le conseil est ouvert à 18h15.***

**. Pour introduction, la Présidente nomme un Secrétaire de séance** : Mme Hamon-Gautier

puis rappelle l'**objectif** du Conseil d'école (selon l'article D411-2 du Code de l'éducation) :

Le Conseil d'école est constitué de trois parties : les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité. Il a pour objectif d'aborder les sujets qui concernent le fonctionnement de l'école, sans parler d'un enfant en particulier, chacun donnant son avis et faisant partager ses expériences.

### **1 – Bilan des élections des représentants des parents d'élèves**

- Les élections ont eu lieu le vendredi 9 octobre.

Le taux de participation est de 56.19% (177 votants sur 315 électeurs). Essentiellement par correspondance. À noter un fort nombre de bulletins nuls (42) car beaucoup de personnes n'ont pas compris qu'il ne faut pas entourer de noms sur la liste mais simplement mettre la liste telle quelle dans l'enveloppe. À préciser l'année prochaine sur la note explicative.

- **Conditions d'organisation du dialogue avec les parents d'élèves** :

Les représentants des parents d'élèves disposent, dans les locaux de l'école, d'une salle (102) pour se réunir.

Une adresse mail a été créée et va être transmise avec un trombinoscope. Les parents seront informés par écrit des rencontres prévues et un affichage sera réalisé aux entrées de l'école.

- Les parents élus seront réunis par Mme Pilon, inspectrice de circonscription, prochainement.
- Un parent s'interroge sur les délais entre les élections et la date du premier conseil d'école, la directrice rappelle les textes : « *Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et **obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections** (...)* » Art. D. 411-1 du Code de l'Education.

## 2 - Approbation du rapport du dernier Conseil d'école :

Après lecture du procès verbal du Conseil d'Ecole du 15 juin 2015, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## 3 – Personnel de l'école et effectifs

### ➤ Enseignants et classes

Il y a maintenant 9 classes.

Classe	Nom de l'enseignant	Effectif
CP	Mazé Véronique	22
CP	Gautier Guilène	22
CE1	Dodin Bruno	20
CE1	Bruneau Stéphanie	22
CE2	Papin Hélène/Milon Sylvie	27
CE2/CM1	Akhbech Soumia/Lemaitre Alexandre	22
CM1	Bouffelière Emilie/Milon Sylvie	24
CM1/CM2	Cerutti Nathalie	20
CM2	Hamon-Gautier Aurélie	23
Total		<b>202</b>

L'effectif était de 198 élèves l'an passé avec une classe en moins.

- **RASED** : Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés (02 43 86 18 58) piloté par l'Inspectrice de l'Education nationale, Mme Pilon pour notre circonscription.

Interviennent sur l'école :

- . M. Rivière, psychologue scolaire
- . Mmes Brouard et Chauveau, maitresses E (aide à dominante pédagogique)
- . Plus de maîtresse G (aide à dominante rééducative)

Ces enseignants spécialisés interviennent sur d'autres écoles de la circonscription et ils font partie maintenant du pôle ressource de la circonscription et peuvent donc être déplacés, en cas d'urgence, dans une autre école.

### ➤ Autres personnes

- . Mme Frey Jacqueline, AVS (20h) auprès de deux élèves.
- . Mme Moriceau Christine, EVS, (20h sur l'école) fin de son contrat le 31 octobre.

Il n'y aura plus d'aide administrative à la rentrée des vacances d'automne et plus personne pour accueillir les personnes venant de l'extérieur sur le temps scolaire les lundis, mardis et vendredis quand la directrice est dans sa classe ; Mme Papin ne peut pas se permettre de descendre en laissant ses élèves seuls ou de faire descendre un de ses élèves pour ouvrir la porte d'entrée ; Mme Gilouard qui a son bureau au rez-de-chaussée ne peut pas se permettre d'aller ouvrir sans arrêt. Mme Brûlé-Delahaye n'a pas de réponse. En conséquence de quoi, les parents venant chercher leur enfant sur le temps scolaire pour un rendez-vous régulier ou

exceptionnel devront se présenter à l'école au moment des récréations faute de ne pouvoir entrer dans l'école s'ils sonnent sur un temps de classe. Cet élément va être ajouté au règlement intérieur. Un mot va être collé dans les cahiers de liaison avant les vacances.

La seule solution serait d'obtenir un visiophone et de pouvoir ouvrir la porte à distance.

. Mme Loizon Estelle EAP (emploi avenir professeur) étudiante à l'ESPE, présente les lundis matin et vendredis après-midi.

#### **4 – Les temps d'activités périscolaires (TAP)**

→ Intervention de Mme Gilouard, coordinatrice.

. Temps du midi : 115 enfants pour 8 animateurs (4 pour chaque cycle) – 10 à 15 élèves reviennent à 13h pour les TAP.

Le 1<sup>er</sup> service concerne les CP, CE1, une partie des CE2 et les élèves allant aux APC (60 enfants), le 2<sup>nd</sup> service concerne le cycle 3 (60 élèves).

. Projets principaux :

- en partenariat, le projet Euro 2016 mêlant projet sportif et culturel ;

- tennis de table avec un intervenant (diplômé d'état)

- athlétisme : intervention du Comité d'Athlétisme

- participation au Marché d'Hiver, à la fête de l'école, à la fête interculturelle sur l'Europe

. Heures de présence à son bureau : 7h30 à 16h30. Ses coordonnées sont affichées.

. Nouveau règlement : le délai de 15 jours est trop long et ingérable pour beaucoup de parents (question 7 des parents).

. Incident avec des élèves de CP « jeu du foulard » (question 5 des parents)

. Gestion de l'accueil et de l'étude (question 6 des parents).

#### **5 - Règlement de l'école**

Il est élaboré à partir du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Sarthe établi en application de l'article R411-5 du Code de l'éducation. La version de ce règlement type départemental a été modifiée en date du 24 septembre 2015.

Modification/Ajout

#### **2 - FREQUENTATION**

2.1 **En élémentaire, la fréquentation de l'école est obligatoire conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.**

2.5 Les certificats de radiation (en cas de changement d'école) seront remis aux familles sur demande écrite d'un des deux parents, datée et signée. **Le certificat de radiation ne sera pas délivré si le 2<sup>ème</sup> parent manifeste son désaccord auprès de la directrice. La demande de refus peut être anticipée.**

#### **4- VIE SCOLAIRE - DISCIPLINE**

4.4 **Les parents ont le devoir de faire respecter, par leurs enfants, le principe de laïcité (voir Charte de la Laïcité annexée à ce règlement).**

4.5 **Tout manquement au règlement intérieur de l'école peut donner lieu à une réprimande qui est, le cas échéant, portée à la connaissance des responsables légaux de l'élève.**

4.6 **Les familles sont tenues de s'engager dans le dialogue que la directrice et/ou l'enseignant de leur enfant leur propose en cas de difficultés.**

#### **6- SECURITE**

6.5 Un exercice d'évacuation est pratiqué **2 fois par an** pour initier les élèves au respect des consignes de sécurité.

6.8 Les élèves ne doivent pas grimper sur leur bicyclette dans l'enceinte de la cour lors de l'entrée et de la sortie. Il convient d'attendre d'être sur la chaussée pour enfourcher son vélo. Le port d'un casque est obligatoire.

#### **8- ASSURANCES**

8.5 Les vols d'objets (vêtements, vélos...) ne sont pas pris en charge par l'assurance de l'école. **Par conséquent, les vélos et trottinettes doivent être attachés avec un antivol\* dans le garage à vélos.**

*\*l'antivol doit être certifié « stationnement » pour être pris en compte par les assurances.*

#### **9- ACCES AUX LOCAUX**

9.1 Tout accès est interdit aux personnes étrangères à l'école. Seules sont autorisées à pénétrer dans l'enceinte de l'école, les personnes ayant pris rendez-vous avec un enseignant ou se rendant au bureau de la directrice après s'être présentées aux personnes de surveillance de cour.

**Les sorties d'enfants sur temps scolaires (pour rendez-vous) doivent s'effectuer pendant les récréations.**

## **11- TELEPHONE PORTABLE**

11.1 L'utilisation durant toute activité d'enseignement et dans les lieux prévus par le règlement intérieur, par un élève, d'un téléphone mobile est interdite (**Art. L.511-5 du Code de l'Éducation**).

Le règlement est adopté à l'unanimité.

## **6 – Vie pédagogique**

### **➤ Le projet d'école**

Il va être rédigé tout au long de l'année 2015/2016 selon un calendrier défini par Mme Pilon, Inspectrice de l'Éducation Nationale Le Mans sud.

Il sera présenté au 3<sup>ème</sup> Conseil d'école et réévalué pour être ajusté tous les ans. En attendant ce nouveau projet, l'école pérennise les actions mises en place par le dernier projet d'école.

### **➤ Les activités pédagogiques complémentaires (APC)**

Les APC ont démarré le 21 septembre à raison de 35 minutes, les lundi, mardi et jeudi de 13h15 à 13h50 (à raison de 36h par enseignant à temps plein). Les enseignants conservent leurs élèves – le groupe ne dépasse pas 6 enfants – et proposent des activités de soutien pour les élèves ayant des difficultés passagères sur tel ou tel apprentissage, des activités pour aider au travail personnel ou des activités liées au projet d'école.

Ces APC ne sont pas obligatoires, les parents donnent leur accord.

### **➤ Les langues vivantes**

La langue enseignée est l'anglais. Chaque enseignant l'enseigne dans sa classe. Mme Cerutti proposera une initiation à l'italien, au moins à ses élèves, pendant l'année.

### **➤ Le conseil école/collège et la liaison Cm2-6ème**

Le 1<sup>er</sup> Conseil école-collège a eu lieu le jeudi 8 octobre.

Ce conseil associe un collège public – en l'occurrence le collège Maroc-Huchepie – et les écoles publiques de son secteur de recrutement. Il a vocation à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Il se compose d'un certain nombre de membres (inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, principal du collège, directeurs des écoles, enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés....).

En éducation prioritaire il doit s'articuler avec le comité de pilotage qui porte le projet de réseau.

Les 3 axes de travail retenus sont : 1) garantir l'acquisition du Lire, Ecrire, Parler et assurer la maîtrise du socle commun, 2) mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire et 3) conforter une école bienveillante et exigeante.

Des actions de liaison vont donc avoir lieu, à savoir : la constitution de 3 commissions de travail pour le rallye mathématiques CM1/CM2/6<sup>ème</sup>, le forum citoyenneté du collège du 26 février 2016 (thème : Moi et les autres) et la mise en place d'un parcours Education Artistique et Culturelle pour chaque élève de la maternelle au collège ; d'autres actions se greffent à ces 3 points forts, comme la journée du sport qui a eu lieu le mercredi 16 septembre, les rencontres parents de futurs collégiens-membres du collège, un projet éducation aux médias, un concours d'affiche....

### **➤ La liaison GS-CP-CE1**

Halloween est la première occasion de prendre ou de reprendre contact avec la maternelle et permet que se mette en place une correspondance écrite GS-CP qui dure toute l'année.

Les classes se rencontrent de nouveau pour fêter Carnaval puis lors d'un rallye lecture en fin d'année.

### **➤ Le conseil des écoliers**

Les élections des délégués de classe ont eu lieu les 28 et 29 septembre et le premier conseil des écoliers, le 1<sup>er</sup> octobre.

Ce conseil a permis de rediscuter des règles dans la cour d'école pendant les récréations – le règlement a été lu en classe et donné à chaque élève.

Le système de médiation sur la cour par des élèves a repris cette semaine.

La propreté de la cour touchant chaque enfant, la participation au club de nettoyage est devenue obligatoire pour tous (les élèves sont tirés au sort, un planning est fixé dans le hall et deux enfants le mardi et le vendredi matin nettoieront la cour d'école ; la mairie avait donné des gants et des sacs). Mme Brûlé-Delahaye annonce qu'un article dans « Le Mans notre ville » est prévu au sujet du club de nettoyage de l'école.

➤ **Activités prévues pour l'année 2015/2016**

<p><b>CP - Mme Gautier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Classe Automne</li> <li>- Sortie Musée Vert sur le thème des insectes.</li> <li>- École et cinéma</li> <li>- Rencontre sportive: enduro et jeux athlétiques</li> <li>- Sécurité routière: malle APER et cycle vélo en mai</li> <li>- Visite caserne des pompiers</li> <li>- Sortie Cité Plantagenêt et centre ville</li> <li>- Médiathèque tous les mois</li> <li>- Ludothèque</li> <li>- Lire et faire lire</li> <li>- Fête des écoles publiques : athlétisme</li> </ul>	<p><b>CP - Mme Mazé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Classe Automne</li> <li>- Lire et faire lire</li> <li>- Médiathèque</li> <li>- 2 sorties au Musée Vert</li> <li>- Visite du centre de secours</li> <li>- Visite du centre ville</li> <li>- Liaison GS/CP : Halloween, carnaval, rallye lecture</li> <li>- Sécurité routière : Cycle vélo</li> <li>- Rencontres sportives : enduro, jeux athlétiques</li> <li>- Fête des écoles publiques : athlétisme</li> </ul>	<p><b>CE1 - M. Dodin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres sportives : jeux collectifs, enduro, jeux athlétiques</li> <li>- Sortie au Musée Vert</li> <li>- École et cinéma</li> <li>- Rallye lecture cycle 2</li> <li>- Fête des écoles publiques : athlétisme</li> </ul>
<p><b>CE1 - Mme Bruneau</b></p>	<p><b>CE2 - Mmes Papin/Milon</b></p>	<p><b>CE2/CM1 – Mme Ackbech/M. Lemaitre</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sortie dans les Bois de Changé</li> <li>- Rencontre sportive : enduro, jeux athlétiques</li> <li>- 2 sorties au Musée Vert (insectes et flore du bord de l'Huisne)</li> <li>- Fête des écoles publiques : athlétisme</li> <li>- Rallye lecture cycle 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres sportives : courses régulées/ cross Ouest France / pentathlon</li> <li>- Activités sportives : natation / patinoire</li> <li>- Sorties au musée Plantagenêt</li> <li>- Classe développement durable (février 2016)</li> <li>- Sécurité routière : activité vélo</li> <li>- Projet panneau des chevaux de l'Arche de la nature</li> <li>- Chroniques e-maginaires : correspondance avec une autre classe au moyen d'outils numériques (thème : les contes)</li> <li>- La fête des écoles publiques : le concert et les jeux aquatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités sportives : natation, patinoire</li> <li>- Rencontres sportives : courses réguliées, pentathlon</li> <li>- École et cinéma</li> <li>- Fête des écoles publiques : concert et jeux aquatiques</li> </ul>
<p><b>CM1 - Mmes Bouffelière / Milon</b></p>	<p><b>CM1/CM2 – Mme Cerutti</b></p>	<p><b>CM2 – Mme Hamon-Gautier</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet « Ecole et cinéma »</li> <li>- Classe Cathédrale (2 jours)</li> <li>- Matinée anglaise (Wake up !)</li> <li>- Piscine Ardriers</li> <li>- Rencontres sportives : Pentathlon et courses réguliées</li> <li>- Médiathèque de quartier</li> <li>- Fête des écoles : concert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée du sport</li> <li>- Participation à la 25<sup>ème</sup> heure du livre</li> <li>- Activités sportives : courses bloquées, pentathlon, natation, Printemps de la danse</li> <li>- Fête des écoles : concert</li> <li>- Concert de didgeridoo JMC</li> <li>- Rallye Maths</li> <li>- Projet « Ecole et cinéma »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée du sport scolaire au collège du Maroc</li> <li>- Rallye maths</li> <li>- Projet "Ecole et cinéma"</li> <li>- Participation au pentathlon et aux courses réguliées</li> <li>- Classe musée (mai 2016)</li> <li>- Fête des écoles : concert</li> </ul>

### ➤ **Projet autour de 5 pays commun à l'école**

Afin de familiariser les élèves le plus tôt possible avec le planisphère, les continents, pays... et de pallier certaines lacunes en géographie, l'équipe des enseignants a décidé de travailler chaque année sur 4 ou 5 pays de continents différents. Cette année, il s'agit du Royaume-Uni, le Japon, Madagascar, Cuba et l'Australie.

### ➤ **La bibliothèque**

Comme l'an dernier la Médiathèque du Mans a prêté à l'école 200 livres offrant ainsi un plus large choix aux élèves.

1 livre n'a pas été rendu l'année dernière à la Médiathèque qui demande donc une compensation financière pour cette perte.

Un groupe de personnes bénévoles s'occupera de la bibliothèque : accueil des classes pour emprunt, entretien des livres, rangement...). Ce groupe de personnes n'est pas composé exclusivement de parents d'élèves.

Le renouvellement de l'abonnement à Hiboutheque a été effectué. Coût 30€ pour l'année.

### ➤ **Projet blog passerelle**

Un blog hébergé par l'Académie de Nantes va bientôt voir le jour. Il est en pleine construction.

Il permettra, à terme, aux parents d'être informés via internet de la vie de l'école ; chaque classe aura la possibilité d'écrire des articles, de poster des photographies... et la directrice mettra en ligne les informations importantes à communiquer aux parents d'élèves.

## **7 – Coopérative scolaire**

### ➤ **Bilan**

	Septembre 2014	Septembre 2015
Banque	3303.88	2037.18
Espèces	594.72	830.76
Total	3898.60	2867.94

Les comptes de la coopérative ont été vérifiés par Mme Gautier, M. Hunault et M. Loizeau.

### ➤ **Chaque classe recevra une somme équivalente à 13 € par élève.**

Ceci permettra de financer les sorties de l'année et l'achat de petit matériel.

### ➤ **Montant de la participation volontaire des familles**

Le montant demandé aux familles n'a pas évolué, il est resté à 14€ pour un enfant scolarisé dans l'école.

Cette participation volontaire permet de faire vivre les projets de classe et tous les élèves, en principe, en profitent.

### ➤ **La photographe** est venue aujourd'hui 15 octobre.

Il s'agit d'Hélène (photographe au C. Cial Centre Sud Carrefour 257 av Georges Durand 72100 LE MANS), qui avait déjà fait les photographies scolaires l'an passé.

La pochette complète sera à 16€. La pochette « frères et sœurs » sera gratuite si les pochettes individuelles sont achetées. Vous pourrez les acheter au Marché d'hiver.

Les bénéfices de cette vente seront versés sur le compte de la coopérative scolaire.

Comme l'année passée, un mot sera mis dans le cahier de liaison des élèves dès l'arrivée des photos afin que les parents séparés ou divorcés puissent passer une recommandation avant le Marché d'Hiver.

### **8 – Actions communes parents/enseignants**

- Le Marché d'Hiver aura lieu le vendredi 11 décembre 2015 de 16h30 à 18h30. Les bénéfices des ventes seront crédités sur les comptes des coopératives de classe.
  - Fête de l'école : aucune date n'est fixée pour le moment.
- Les parents comme les enseignants souhaiteraient regrouper les 2 écoles (Cité des Pins et J. Mermoz) pour une fête commune.

### **9 – Sécurité dans l'école**

- Un **exercice incendie** non inopiné a été réalisé le 30 septembre dernier. L'évacuation s'est faite tranquillement sans bousculade, toutes les classes étaient sur le plateau en un peu plus de 3 minutes. Deux agents de la mairie ne sont pas sortis. Remarque : il a fallu attendre l'arrêt automatique de la sirène (10 minutes) pour faire remonter tout le monde car la clé qui arrête le système a été volée cet été. Le registre de sécurité est consultable sur simple demande.

#### **➤ PPMS**

Le Plan particulier de mise en sûreté avait été mis à jour en début 2015 et un exercice avait été réalisé en février. Il sera très prochainement remis à jour et un exercice de simulation sera à faire.

#### **➤ Registre de santé et de sécurité au travail**

Ce document est à la disposition de tous les personnels et usagers. C'est sur celui-ci que seront consignées toutes les remarques et suggestions relatives aux problèmes d'hygiène et de sécurité. Il est à la disposition de tous dans le bureau de la directrice.

#### **➤ Le Document Unique**

Le DU a été mis à jour au mois de septembre.

#### **➤ Actes de vandalisme**

L'école a été victime d'actes de malveillance entre mai et septembre. Une dizaine de carreaux, portes-fenêtres, une cuvette de toilette en porcelaine ont été cassés en peu de temps. Des tags insultant le personnel de l'école ont été apposés sur les vitres du hall. Par deux fois, cet été, des personnes se sont introduites dans le bureau de la directrice en emportant, la dernière fois, toutes les clés de l'armoire à clés, le téléphone et l'appareil qui relayait la sonnerie à l'entrée. Dernièrement, 3 jeunes adolescents, scolarisés au collège Le Ronceray et suspectés d'être les casseurs, se sont introduits dans l'école par un trou pratiqué dans le grillage, alors que les élèves étaient en récréation. Ils se sont enfuis lorsque la directrice s'est avancée vers eux. Mme Papin est allée, par deux fois, porter plainte au commissariat de Coëffort.

### **10 – Les travaux dans l'école**

#### **. Réalisés, en cours de réalisation ou en cours d'analyse :**

- changement du rail du bas de la porte coulissante du préau cour cycle 2.
- réfection du mur qui longe le plateau qui s'effrite.

- la réparation de la porte du hall d'entrée qui ne revient plus toute seule et qui parfois reste ouverte après l'entrée et/ou la sortie de personnes.
- un rafraîchissement du hall d'entrée (changement de la tapisserie et des peintures).
- la possibilité d'avoir un panneau, sous le préau cycle 2, pour permettre aux élèves d'afficher les comptes-rendus des conseils des écoliers, le planning des enfants de service de nettoyage, les médiateurs.
- réfection du sol devant le portail (flaque d'eau juste au niveau de l'entrée).
- la possibilité d'avoir une connexion internet dans chaque classe (un projet a d'ailleurs été réalisé par l'équipe pédagogique pour que l'école soit équipée en vidéoprojecteurs interactifs et tablettes).
- changement du bouton-poussoir pour ouvrir la porte d'entrée du hall.
- remplacement de carreaux cassés – en cours.
- le téléphone a été remplacé.
- l'ordinateur portable de la directrice a été configuré et grâce à un boîtier CPL, il est possible de se connecter presque partout à Internet.
- les 2 meubles – l'un dans le bureau de la direction, l'autre dans le hall pour les PAI – ont été ouverts à la perceuse suite au vol des clés.
- un film occultant doit être posé sur les vitres du bureau de la direction.
- une corniche au-dessus de la sortie côté salle 13 s'effrite ; des morceaux ont été ramassés par M. Grosrenaud, la semaine dernière.
- des panneaux solaires (60 m<sup>2</sup>) vont être posés sur le toit de l'école pendant les vacances d'automne.

**. À réaliser, demande déjà effectuée :**

- le déblocage de l'armoire blindée du bureau de la direction qui ne peut plus être ouverte suite au vol des clés.
- le déblocage de l'autre armoire blindée au 2<sup>ème</sup> étage qui semble avoir été forcée.
- la réparation du grillage côté skate-parc qui présente un trou béant.

**. À réaliser, 1<sup>ère</sup> demande :**

- le changement de meuble pour les PAI qui ne ferme plus (ou changement du système de fermeture).
- une des marches de l'entrée est cassée (cela a été signalé) ; n'y aurait-il pas moyen de saisir l'occasion pour installer une rampe d'accès ?
- le bureau de la coordinatrice n'est pas équipé d'un détecteur de présence ; l'alarme ne se mettrait donc pas en route si des personnes s'introduisaient dans son bureau.
- suite à un récent accident, une enseignante demande si l'entrée du préau couvert pourrait être sécurisée avec de la mousse, du caoutchouc...

Mme Brûlé-Delahaye souligne le rôle des élus dans l'avancée et le suivi des travaux.

**11 – Questions des parents d'élèves**

***1 - Serait-il possible d'avoir un badge d'accès à l'école pour les réunions des représentants des parents d'élèves ?***

Réponse de Mme Brûlé-Delahaye : une demande officielle doit être faite à la Mairie.

***2 - Serait-il possible de réparer :***

- ***la marche cassée au niveau de l'entrée principale qui est dangereuse ?***
- ***des vitres du préau qui ont été cassées cet été ?***
- ***le revêtement de la chaussée au niveau du portail d'accès pour les enfants ? Une énorme flaque s'y forme lorsqu'il pleut. (voir 10 – Les travaux dans l'école)***



**3 - L'entrée et la sortie de l'école se faisant vers la rue Maryse Bastié, aucun garde-corps ne permet la sécurité de nos enfants. De plus certains parents déposent leurs enfants devant l'école sans se stationner et de façon imprudente. Serait-il possible de faire passer l'information auprès des familles ?**

Réponse des enseignants : un mot sera affiché et distribué afin de rappeler aux parents de ne pas se garer à ces emplacements.

Parents à la mairie : est-il possible de poser un garde-corps pour empêcher les véhicules de passer (au niveau du passage piétons) ?

Réponse de Mme Brulé-Delahaye : le mieux serait de prendre rendez-vous avec une personne de la mairie afin qu'elle voie exactement ce dont il s'agit.

**4 - Les toilettes situées sur la cour sont-elles en bon état ? Sont-elles propres ?**

Les toilettes ont été refaites l'an passé. Il n'y a plus de fuite. Leur état est correct.

**5 - Des parents s'inquiètent sur des jeux dangereux qui ont lieu au sein de l'école pendant la pause du midi ainsi que sur le trajet de l'accueil. Qu'en est-il ?**

Mme Gilouard précise qu'effectivement il y a eu un incident de ce type ; que cet incident a fait l'objet d'une discussion avec l'équipe enseignante pour savoir s'il fallait en parler à l'ensemble des élèves et, que, d'un commun accord, il a été décidé de ne pas « ébruiter » l'incident afin de ne pas donner des idées à des élèves qui ne connaissent pas ce jeu. Aucun autre incident de ce genre n'a eu lieu depuis. Tous les adultes restent vigilants et alerteront de suite, le cas échéant.

**6 - Comment sont gérés l'étude et l'accueil ? Quel est le profil des surveillants ?**

Pour l'accueil : Mme Gilouard est présente tous les matins + une titulaire + 1 vacataire. Le soir, elles sont 2 animatrices (BAFA) pour environ 20 enfants de maternelle et un enfant de CP.

L'étude est gérée par une autre personne que Mme Gilouard ; la responsable est Mme Pézard, elle a son diplôme BAFA et gère 3 autres personnes : Mme Milon (enseignante), une animatrice déjà présente aux temps du midi et une personne sans qualification particulière.

Les études se font dans 4 classes ; elles sont hétérogènes ; les élèves sont répartis par la responsable.

**7 - Les parents déplorent le manque de souplesse pour l'inscription ou la désinscription occasionnelle à l'accueil et à la cantine. Beaucoup de parents ont des horaires changeants de dernière minute et regrettent de dépenser autant d'argent suite à ce nouveau délai de prévenance de 15 jours.**

**Quelles sont les raisons de cette nouvelle règle ? Quels sont les gains pour la Mairie ?**

Mme Brulé-Delahaye répond qu'il y avait trop de gaspillage à la cantine.

Les parents répondent que cette question du gaspillage n'est pas résolue pour autant. Mme Brulé-Delahaye fera remonter ces questionnements à la Mairie.

Mme Gilouard précise toutefois qu'il existe un statut particulier (pour certains métiers comme le milieu hospitalier) pris en compte par la Mairie ; elle peut transmettre les cas des familles « atypiques ». C'est le service municipal qui prend ensuite la décision.

**8 - Comment est organisée la sortie des élèves ?**

Certains parents se plaignent que le temps de sortie soit trop long.

Réponse des enseignants : pour des raisons de sécurité, toutes les classes ne sortent pas en même temps. Il n'y a pas d'ordre défini. L'escalier central « bouchonne » car c'est le plus emprunté. Certaines classes peuvent prendre du retard car certains élèves prennent leur temps et la classe entière les attend.

**9 - Quels moyens supplémentaires autres que la 9ème classe ont été mis en place suite au passage de l'école en REP ?**

Les parents ne voient pas la différence depuis le passage de l'école en REP. Ils se demandent quelles sont les conséquences pour les élèves, les moyens supplémentaires...

Réponse des enseignants : la 9<sup>ème</sup> classe a permis d'alléger bon nombre de classes ce qui est déjà très important du point de vue pédagogique.

Pour le reste, de nombreux projets se mettent petit à petit en place notamment grâce au comité de pilotage du réseau. Les changements ne sont pas forcément visibles à l'œil nu et aussi rapidement.

\*\*\*\*\*

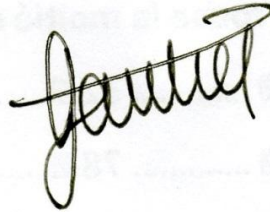
La Présidente remercie tous les participants.

*Fin du Conseil d'école à 20h45.*

La présidente,

Handwritten signature of H. Parin, underlined.

La secrétaire,

Handwritten signature of Jautier.